

QUESTION D'ACTUALITE

Groupe socialiste, écologiste, citoyen et républicain (SERCi)

Antony CAPS

Vice-Président et Conseiller départemental du canton d'Entre Seille et Meurthe



Crise migratoire

Madame la Présidente, Mes chers collègues,

Le 24 novembre dernier, une embarcation de fortune faisait naufrage en Manche. Vingt-sept personnes ont perdu la vie dans ce drame alors qu'elles tentaient de rejoindre la Grande-Bretagne. Bien sûr, le choc et l'émotion ont été au cœur des messages politiques, notamment du Gouvernement, sans que cela ne change rien à la succession de ces drames.

Depuis 2014, ce sont plus de 20 000 personnes qui sont décédées dans ces conditions et dans des conditions semblables en Méditerranée. Allons-nous laisser la Manche se transformer, à son tour, en cimetière à migrants ? Je veux saluer ici le travail des associations, comme SOS Méditerranée ou la Croix Rouge, qui œuvrent spécifiquement sur les mers pour porter assistance aux personnes en détresse et protéger les rescapés, conformément aux dispositions des Droits de la mer.

A l'heure où les crises, politiques, sanitaires et climatiques, menacent l'ordre et la stabilité dans le monde, nous devons nous préparer à faire face à de nouvelles vagues migratoires. La Meurthe-et-Moselle a toujours été au rendez-vous de l'accueil des réfugiés, mobilisée pour leur offrir des conditions dignes et durables. C'est en ce sens que le Département de Meurthe-et-Moselle attribue des subventions et participe à la plateforme des collectivités solidaires de SOS Méditerranée.

Aussi, Madame la Présidente, il m'est important de savoir comment notre collectivité entend prendre sa part au travail de la plateforme et poursuivre ses actions de solidarité avec les migrants.

Je vous en remercie.